

Carte scolaire rentrée 2023 – 1er degré public

La carte scolaire 2023-2024 répond aux besoins des élèves finistériens et réduit les inégalités

La présentation de la carte scolaire de la rentrée 2023 est le résultat d'une stratégie départementale arrêtée au terme de près de 50 consultations menées et audiences accordées auprès des maires, parlementaires, organisations syndicales et parents d'élèves.

Ces rencontres ont été organisées dans un climat serein et un dialogue constructif.

Elles ont permis également de préciser le contexte démographique dans lequel la carte scolaire de la prochaine rentrée s'inscrit, les critères qui ont été retenus et enfin les priorités qui ont guidé le travail mené depuis plus de trois mois par la direction académique des services de l'Éducation nationale.

Le contexte démographique finistérien

Le Finistère dispose d'un réseau d'écoles particulièrement développé avec 383 écoles pour 48 752 élèves, dans le secteur public. 40% des écoles ont 4 classes ou moins (chiffres de la rentrée scolaire 2022).

On observe depuis une décennie la chute des effectifs du premier degré dans le Finistère. Ainsi, c'est une baisse de près de 9 000 élèves qui a été constatée entre 2010 et 2022. Après une diminution de 653 élèves à la rentrée scolaire 2022, on devrait noter une baisse de 723 élèves en septembre 2023, dans le premier degré public (pour une diminution globale de 2 330 élèves au niveau de l'académie).

La stratégie départementale : une carte scolaire fondée sur les priorités territoriales et l'attention accordée à tous les élèves

La prise en compte de l'évolution démographique s'est imposée tout en recherchant une réponse équitable aux besoins des élèves en cohérence avec les priorités du territoire. Ainsi, une attention particulière a été portée aux écoles situées dans un environnement social défavorisé ou encore en zone rurale isolée. La prise en compte des besoins éducatifs des élèves en situation de handicap a été recherchée. Le développement du réseau bilingue avec le projet de création de 9 nouvelles filières, l'accompagnement et la formation des enseignants et le renforcement de la continuité des apprentissages avec la constitution d'une brigade départementale de professeurs remplaçants constituent également les axes prioritaires retenus.

Au total, les travaux menés depuis trois mois ont visé une couverture éducative équilibrée du Finistère en s'attachant aux territoires fragilisés, avec le souci de préserver l'accueil des élèves et les communes concernées. Malgré la réduction de la dotation des 35 emplois dans le département, l'indicateur d'encadrement des élèves sera, à la prochaine rentrée scolaire, préservé dans le département et se situera au-dessus de la moyenne académique. Quant à la qualité des enseignements dispensés aux élèves, elle continuera à être confortée par les mesures qualitatives spécifiques adoptées (école inclusive, formation, accompagnement des enseignants et remplacement).

I - OUVERTURES

1 - École maternelle

CARHAIX-PLOUGUER	KERVEN	1,0	poste
------------------	--------	-----	-------

2 - Ecoles primaires

BREST	KERARGAOUYAT	1,0	poste
CLEDEN-POHER	PER-JAKEZ HELIAS	0,5	poste
SAINT-HERNIN	DU BOURG	0,5	poste

3 - Classes bilingues

AUDIERNE	EPPU PIERRE LE LEC	1,0	Ouverture conditionnelle d'un 1er poste bilingue
BREST	EPPU KERARGAOUYAT	1,0	poste
BREST	EPPU SIMONE VEIL	1,0	poste
COMBRIT	EPPU SAINTE-MARINE	1,0	Ouverture conditionnelle d'un 1er poste bilingue
CROZON	EPPU JEAN JAURES	1,0	Ouverture conditionnelle d'un 1er poste bilingue
POUARZEL	EPPU TREZIEN	1,0	Ouverture conditionnelle d'un 1er poste bilingue
POUIGNEAU	EPPU DE LANNELVOËZ	1,0	Ouverture conditionnelle d'un 1er poste bilingue
POULDERGAT	EPPU YVES RIOU	1,0	Ouverture conditionnelle d'un 1er poste bilingue
POULDREUZIC (PLOVAN)	EPPU INTERCOMMUNALE PIERRE-JAKEZ HELIAS	1,0	Ouverture conditionnelle d'un 1er poste bilingue
RPID La Martyre - Ploudiry / PLOUDIRY	EPPU DU BOURG	0,5	poste
SPEZET	EPPU DU BOURG	1,0	Ouverture conditionnelle d'un 1er poste bilingue
TOURC'H	EPPU DU BOURG	1,0	Ouverture conditionnelle d'un 1er poste bilingue

4 - Conseillers pédagogiques "Numérique"

Transformation de postes d'enseignants référents pour les usages du numérique (ERUN) en postes de conseillers pédagogiques de circonscription (CPC) : création conseillers pédagogiques "Numérique"	7,0	
---	-----	--

5 - Conseiller pédagogique "Sciences"

Conseiller pédagogique "Sciences"	1,0	
-----------------------------------	-----	--

6 - Brigade départementale

Brigade départementale	1,00	
Transformation brigades de circonscription en brigade départementale	15,00	

7 - Référents ASH

Enseignants référents / Elèves à besoins éducatifs particuliers	2,0	
---	-----	--

II - FERMETURES

1 - Ecoles maternelles

PONT-L'ABBE	MERVILLE	1,0	poste
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	LE GOUELOU	1,0	poste

2 - Ecoles élémentaires

BANNALEC	MONA OZOUF	1,0	poste
CLOHARS-CARNOET	BENOÎTE GROULT	1,0	poste
ELLIANT	DE LA VALLEE DU JET	1,0	poste
PLEYBER-CHRIST	JULES FERRY	1,0	poste
PLONEOUR-LANVERN	NICOLE ET FELIX LE GARREC	1,0	poste
PLOURIN-LES-MORLAIX	MARTIN LUTHER KING	1,0	poste
PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERCH	LUCIE AUBRAC	1,0	poste
ROSPORDEN	DES ETANGS	1,0	poste

3 - Ecoles primaires

BREST	JACQUES PREVERT	1,0	poste
BREST	QUELIVERZAN	1,0	poste
BREST	VAUBAN	0,5	poste
CROZON	JEAN JAURES	1,0	poste
DOUARNENEZ	LAENNEC	1,0	poste
EDERN	ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	1,0	poste
GARLAN	YVES LAVIEC	1,0	poste
IRVILLAC	LEONTINE DRAPIER-CADEC	1,0	poste
LA FORET-FOUESNANT	L'ENCRE MARINE	1,0	poste
LAMPAUL-PLOUARZEL	KERARGROAS	1,0	poste
LANDERNEAU	MARIE CURIE	1,0	poste
LANDIVISIAU	RUE D'ARVOR	1,0	poste
LANMEUR	LES QUATRE VENTS	1,0	poste
LANVEOC	YVES OFFRET	1,0	poste
LE CONQUET	JEAN MONNET	1,0	poste
LE RELECQ-KERHUON	JULES FERRY	1,0	poste
LOCMARIA-PLOUZANE	KERISCOUALCH	1,0	poste
LOPERHET	ERIC TABARLY	1,0	poste
MELLAC	PIERRE-JAKEZ HELIAS	1,0	poste
PLABENNEC	DU LAC	1,0	poste
PLEYBEN	PER-JAKEZ HELIAS	1,0	poste
PLOGONNEC	PAUL GAUGUIN	1,0	poste
PLOUGASTEL-DAOULAS	KER AVEL	1,0	poste
PLOUGASTEL-DAOULAS	MONA OZOUF	1,0	poste
PLOUGONVEN	JACQUES-YVES COUSTEAU	1,0	poste
PLOURIN	DU BOURG	1,0	poste
PLOUZANE	COAT EDERN	1,0	poste
POULDREUZIC (PLOVAN)	INTERCOMMUNALE PIERRE-JAKEZ HELIAS	0,5	poste
QUIMPER	JEAN MONNET	1,0	poste
QUIMPER	KERVILIEN	1,0	poste
ROSCOFF	LES MOGUEROU	1,0	poste
ROSNOEN	DU ROZ	1,0	poste
RPID La Martyre - Ploudiry / PLOUDIRY	DU BOURG	1,0	poste
SAINT-SERVAIS	DU BOURG	1,0	poste
TREFFIAGAT	LECHIAGAT	1,0	poste

4 - Classes bilingues

BRIEC	EMPU YVES DE KERGUELEN	1,0	poste
BREST	EPPU JACQUARD	1,0	poste
MORLAIX	EPPU POAN BEN	1,0	poste
PLOUNEOUR-MENEZ	EPPU JULES FERRY	1,0	poste
PLOZEVET	EPPU GEORGES LE BAIL	1,0	poste

5 - Enseignants référents pour les usages du numérique (ERUN)

Transformation de postes d'enseignants référents pour les usages du numérique (ERUN) en postes de conseillers pédagogiques de circonscription (CPC) : suppression enseignants référents pour les usages du numérique (ERUN)	7,0	
---	-----	--

6 - Transformation brigades de circonscription en brigade départementale

IEN BREST ABERS	LANDEDA	1,0	EPPU JOSEPH SIGNOR - 0290883C
IEN BREST EST	GUIPAVAS	1,0	EPPU LOUIS PERGAUD - 0290895R
IEN BREST IROISE	PLOUZANE	1,0	EPPU DU BOURG - 0291176W
IEN BREST NORD	BREST	1,0	EPPU KERICHEN - 0291987C
IEN BREST VILLE	BREST	1,0	EPPU LE QUESTEL - 0291793S
IEN MORLAIX CENTRE FINISTERE	POULLAOUEN	1,0	EPPU JULES FERRY - 0291970J
IEN CHATEAULIN	BRIEC	1,0	EPPU YVES DE KERGUELEN - 0291152V
IEN LANDERNEAU	LANDERNEAU	1,0	EPPU FERDINAND BUISSON - 0290924X
IEN LANDIVISIAU	LANDIVISIAU	1,0	EPPU RUE D'ARVOR - 0291683X
IEN MORLAIX	GUERLESQUIN	1,0	EPPU AR ROUDOUR - 0291679T
IEN QUIMPER CORNOUAILLE	ELLIANT	1,0	EMPU DU BOURG - 0291158B
IEN QUIMPER EST	RIEC-SUR-BELON	1,0	EPPU FRANCOISE BOSSER - 0292070T
IEN QUIMPER NORD	PLONEIS	1,0	EPPU PAUL-EMILE VICTOR - 0290418X
IEN QUIMPER OUEST	PONT-L'ABBE	1,0	EPPU JULES FERRY - 0291700R
IEN QUIMPER SUD	QUIMPER	1,0	EPPU PAULINE KERGOMARD - 0291145M

7 - Coordonnateur PIAL

Coordonnateur PIAL	DSDEN du Finistère	1,0	
--------------------	--------------------	-----	--

8 - Conseiller pédagogique

Conseiller pédagogique "Education musicale"		1,0	
---	--	-----	--

9 - PLOUENAN

Mesure de réaffectation des enseignants	PLOUENAN	2,0	EPPU DE PENZE - 0291171R
---	----------	-----	--------------------------

III - AUTRES MESURES**1 - Décharges de direction d'écoles**

Régularisations des ajustements Rentrée 2022 Effet des mesures de carte Rentrée 2023		-0,52	
---	--	-------	--

2 - Compensation décharges de maîtres formateurs

IEN BREST VILLE	BREST	-1,0	EPPU SIMONE VEIL - 0290864G
IEN QUIMPER NORD	QUIMPER	-3,0	EPPU JEAN MONNET - 0290405H